

Donner et redonner le goût de lire aux détenus

Depuis plus de quinze ans, la Ligue de l'enseignement multiplie les activités culturelles autour du livre en prison. Zoom dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Normandie.



© Sébastien Bertrand

▲ Animation en musique autour du kiosque.

On l'appelle sobrement le kiosque. Mais il ne laisse pas indifférent... Il s'agit d'un grand meuble en bois de forme pyramidale, conçu par un cabinet d'architecte (Fichtre) et pourvu de bancs déployables et de roulettes lui permettant de se faufiler jusqu'à des endroits *a priori* « incongrus » – on l'a installé récemment dans un gymnase, puis dans des ateliers de maintenance ou dans des salles de formation.

« FACILE À LIRE », UN CONCEPT VENU DU CANADA

Le kiosque est surtout le fruit d'un grand projet mené en 2015 et 2016 par la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire en vue de désacraliser la bibliothèque et d'acheminer l'objet « livre » au plus près des détenus. Y compris ceux qui ne savent pas lire ou ne lisent plus. « Nous avons souhaité développer dans les établissements le concept "easy to read" (facile à lire), surtout développé, à l'origine, au Canada et dans les pays d'Europe du Nord », précise Emmanuelle Morice, responsable du service culturel pour publics empêchés à la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire. « Ce concept définit un ensemble de règles visant à faciliter la lecture : par exemple, la taille de la police de caractères, l'aération du texte, la qualité de la formulation (qui doit être simple mais pas simpliste) et sa présentation (si possible de face, sur un mobilier qui s'inscrit en rupture avec les rayonnages classiques). Tout est fait pour encourager les publics visés à s'approprier les livres : pas besoin d'inscription préalable avant d'emprunter un ouvrage. »

DE MULTIPLES PARTENAIRES

La fréquentation des bibliothèques « traditionnelles » n'en reste pas moins encouragée dans tous les établissements pénitentiaires de Loire-Atlantique, de Bretagne et de Normandie, où la Ligue de l'enseignement est, depuis plus de 15 ans, en charge de la programmation culturelle. « La direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes demande toujours à ce qu'au moins 30 % de nos activités soient consacrés au livre, à l'écriture et à la lecture », confie Élise Goselin, chargée de mission nationale lecture et écriture à la Ligue de l'enseignement, et par ailleurs chargée de mission culture et justice à la Ligue de Bretagne.

Dans chacune des prisons bretonnes concernées, un coordinateur recruté par la Ligue gère la programmation et la bibliothèque, épaulé par un ou deux détenus (en qualité de bibliothécaires auxiliaires). « Le coordinateur est à mon sens un passeur d'activité, qui doit savoir s'entourer des bons partenaires pour animer des ateliers de théâtre ou d'écriture, et parfois organiser des résidences d'auteurs... » Il a parallèlement la lourde tâche de gérer la politique d'acquisition des ouvrages des établissements : celle-ci doit être à la fois ambitieuse et conforme aux attentes de tous les intervenants gravitant autour de l'univers carcéral (enseignants, formateurs ou médecins...). « L'un des enjeux, particulièrement difficile à relever, est notamment de faire connaître la bibliothèque aux personnels de l'Éducation nationale », explique la spécialiste.

Un autre défi consiste à nouer des partenariats constructifs avec les bibliothèques

municipales. « Lorsque cela est possible, nous signons des conventions de prêts avec ces établissements et nous menons des projets avec eux : pour donner un exemple, un livret de recommandations de lecture écrit par les détenus est actuellement disponible dans toutes les médiathèques de Brest. »

S'INSCRIRE DANS L'ACTUALITÉ CULTURELLE DE LA RÉGION

Pour Mathilde Besnard, coordinatrice dans une maison d'arrêt et un centre pénitentiaire de Caen, il est souhaitable que les projets culturels restent au maximum en

lien avec ce qu'il se passe dans les établissements publics avoisinants. « Il est bénéfique pour une personne détenue de savoir que la rencontre à laquelle elle a assisté est la même que celle qui vient d'être organisée à l'extérieur », confie-t-elle. « Cela peut l'aider à raccrocher le temps carcéral à l'actualité régionale. »

Dans cette ville, les médiations sont multiples et portent aussi bien sur la lecture et l'écriture que sur la sensibilisation à l'objet livre. En mai 2017, plusieurs ateliers de lecture, d'écriture et de sérigraphie ont été organisés à l'occasion du salon du livre Époque : « Les détenus, épaulés par des auteurs, étaient amenés à écrire la suite du livre qu'ils venaient de lire ou bien à l'illustrer. » Et plus récemment, c'est un salarié de la bibliothèque municipale caennaise, connue pour son large fonds patrimonial, qui a accepté de venir présenter plusieurs livres rares et précieux à des détenus. Lesquels ont ainsi pu se frotter à un autre type d'émotion, lié à la beauté et à la rareté de l'objet.

La coordinatrice espère que certains continueront de lire après leur sortie de l'établissement. « On sait aujourd'hui que la lecture, contrairement à l'opéra ou au théâtre, est une pratique culturelle que certains parviennent à préserver après leur séjour en prison », conclut-elle. « Le média a l'avantage d'être accessible aux personnes qui ne disposent pas de grands moyens financiers : on peut maintenant trouver des livres de poche à petits prix un peu partout ! » À l'extérieur de la prison, il reste aussi accessible, gratuitement, au travers des bibliothèques et médiathèques de proximité.

• Christophe Dutheil

Des ateliers d'écriture en itinérance

Le Labo des histoires, une association dédiée à l'écriture, a ouvert fin 2016 son premier Labo mobile, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. Il sillonne depuis les routes de France et organise de nombreux ateliers d'écriture pour les jeunes de moins de 25 ans.

À l'origine du Labo des histoires, il y a un constat, explique Charles Autheman, délégué général de cette association : « Il n'existe pas en France de lieu ou d'espace de transmission entièrement dédié à l'écriture, contrairement à ce que l'on constate pour d'autres formes d'expression artistique, comme le théâtre, la danse ou la musique. » Il y a surtout une volonté : remédier à cette situation. « Le Labo des histoires est un lieu ouvert, qui a été conçu pour proposer une grande variété d'ateliers d'écriture aux jeunes de moins de 25 ans », indique le responsable.

L'association, créée en 2011 à Paris, a rapidement trouvé son public dans la capitale, avant de se doter d'une dizaine d'antennes « fixes » en banlieue, puis en province et dans deux départements d'outre-mer (la Martinique et La Réunion). En 2016, elle a, en outre, aussi ouvert, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, son premier labo itinérant : le Labo mobile. Il s'agit d'un petit camion noir et jaune, qui a vocation à parcourir les routes « pour aller au-devant des populations habitant dans des territoires isolés ou moins dotés en infrastructures culturelles ». Ce qui est particulièrement important « dans un contexte où l'offre culturelle tend à se raréfier en dehors des grandes villes », estime Charles Autheman.

PARTICIPER À DISTANCE AUX FESTIVALS

Les fédérations qui sollicitent une intervention du Labo mobile cherchent le plus souvent à proposer des ateliers d'écriture créative en complément de leurs activités existantes de promotion d'une pratique culturelle, comme l'écriture ou le théâtre. « Mais on constate de plus en plus souvent qu'elles font en sorte que ces ateliers puissent être planifiés en parallèle d'un festival – un peu comme le "off" à Avignon, précise le délégué. Elles peuvent ainsi plus facilement mobiliser les auteurs participant aux ateliers et espérer toucher des publics qui ne se rendent pas sur place... »



© Ligue de l'enseignement

19 ateliers d'écriture se sont par exemple tenus en Ardèche, du 20 au 25 mars 2017, durant le Congrès des enfants, organisé dans le cadre de la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme et du festival littéraire les Mots dégelés, qui se tient chaque année à Aubenas et peine à capter un public adolescent. Dans l'espoir de les sensibiliser, plusieurs ateliers d'initiation à la bande dessinée ont eu lieu avant et pendant ce festival, notamment avec des élèves de classes de 3^e. Et en amont du Congrès des enfants, piloté par la fédération départementale, les élèves des classes de CM1 et de CM2 de trois écoles primaires ont pu travailler par petits groupes sur les questions de discrimination, de racisme et de handicap, aidés d'un auteur-metteur en scène (Heiko Buchholz) et d'une animatrice d'ateliers d'écriture (Dominique Osmont). Ils ont ensuite été invités à restituer leurs productions écrites, le jour J, dans les « chuchotoirs » de 3 à 4 places installés dans une salle de l'hôtel du département (à Privas). Ce choix était stratégique, si l'on en croit la Ligue ardéchoise : « Les élèves étaient moins stressés à l'idée de lire leurs textes, et une demi-heure était insuffisante pour une lecture à voix haute devant toute la classe. »

LIBÉRER LA PAROLE

La convivialité du camion – qui se démarque des salles de classe habituelles et est équipé de banquettes et de matériel d'écriture – est l'une des clés du succès du dispositif. Il en va de même du savoir-faire des intervenants en termes d'animation, à en croire Stéphanie Malterre, responsable du service éducation de la Ligue de l'enseignement des Ardennes. Dans le cadre de la Semaine des légendes, organisée du 21 au 26 novembre 2016 avec le soutien du réseau de transport public TAC (une filiale de la RATP), « l'auteur jeunesse Zemanek, par exemple, a utilisé un chapeau dans lequel chaque enfant d'école primaire devait tirer trois cartes représentant un animal, un lieu ou un outil », explique-t-elle. « Il les a ensuite aidés à créer une petite histoire reliant les trois concepts. Et cela a très bien fonctionné ! »

« Dans notre région, l'arrivée du camion jaune et noir fut en soi un petit événement, qui a créé quelques attroupements à proximité des associations et nous a aidés à intéresser des publics de jeunes pas forcément faciles à toucher ! », explique Abdel Baraka, chargé de mission culture à la Ligue du Pas-de-Calais, à propos des ateliers qui se sont tenus dans les Hauts-de-France (du 17 juin au 4 juillet) avec le soutien de la fondation PSA (propriétaire d'une importante usine dans la région). « Au départ, nous avions l'intention de faire la tournée des 11 collèges du dispositif "Arts de la scène au collège", animé par notre fédération, et de réaliser une sorte de "bilan sensible" avec les élèves, en les amenant à s'exprimer sur les rencontres qu'ils ont pu effectuer et les émotions ressenties... Pour des questions d'emploi du temps – et de fermeture de nombreux établissements à cette période de l'année –, cela n'a été possible que dans trois collèges. Ailleurs, nous avons donc fait le choix de coupler les séances d'écriture dans le camion avec des séances de théâtre menées à l'extérieur. »

Avec quels résultats ? « Dans un cadre comme celui-ci, éloigné des salles de classe habituelles, la parole se libère assez rapidement », se réjouit le chargé de mission. « On peut confronter nos idées et avoir de vrais débats avec les jeunes que l'on invite à réfléchir ensemble sur un même sujet. » Avant de les aider à coucher sur papier leurs idées, lors des ateliers d'écriture.

• C. D.

Les facilitateurs de langage

La Ligue de l'enseignement du Maine-et-Loire et l'association Asforel mènent conjointement un dispositif d'aide à la structuration du langage dans six écoles angevines. L'objectif : aider les enfants qui en ont besoin à acquérir un niveau de langage suffisant pour l'apprentissage de la lecture.

Intervenir dès la maternelle pour venir en aide aux enfants qui n'ont pas bénéficié d'une stimulation suffisante pour l'acquisition d'un langage structuré, c'est l'objectif que se sont fixé les facilitateurs de langage à Angers. L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre du contrat éducatif local, est

financée par la ville et pilotée par la Ligue de l'enseignement du Maine-et-Loire, en partenariat avec l'Association de formation et de recherche sur le langage (Asforel) fondée par Laurence Lentin, chercheuse en science du langage.

« La Ligue 49 coordonne le projet, tandis que l'Asforel forme des

bénévoles et s'occupe du suivi pédagogique », détaille Valérie Verdeja, déléguée éducation, culture et formation à la fédération 49. « 28 facilitateurs – des bénévoles âgés de plus de 50 ans, qui ont suivi une formation initiale – interviennent ainsi régulièrement dans six écoles maternelles situées dans des quartiers

prioritaires. » Chaque enfant bénéficie de deux séances d'accompagnement individuel, d'une durée de 20 minutes maximum, chaque semaine : le temps de dialogue doit lui permettre de reprendre progressivement à son compte le langage utilisé par le facilitateur.

AGIR DÈS LA MATERNELLE

Pourquoi intervenir dès la maternelle ? « Lorsque le projet a été lancé, en 2003, la ville est partie d'un diagnostic : il n'est pas toujours suffisant d'apporter un soutien complémentaire aux élèves de CP qui rencontrent des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, rappelle Valérie Verdeja. Dans certains cas, et notamment lorsque les enseignants identifient des difficultés

dans l'acquisition d'un niveau de langage structuré, il est conseillé d'intervenir plus tôt. On sait en effet que l'apprentissage réussi de la lecture est l'aboutissement d'une dynamique "écouter, parler et penser" qui se construit dès la maternelle. »

Dans les six écoles qui participent au dispositif, ce sont les enseignants – parties prenantes du dispositif – qui « repèrent les enfants qui ont des besoins, poursuit-elle. Ils le font d'autant plus volontiers que les retours sont bons : notre dernier bilan montre que 84 % d'entre eux estiment que les enfants accompagnés par un facilitateur ont fait de réels progrès dans leur prise de parole en classe. »

• C. D.